

CRAM Languedoc-Roussillon
Service Prévention

29, cours Gambetta - CS 49001
34068 Montpellier cedex 2
☎ 04 67 12 95 30

N° 27 - Juin 2008

Sommaire

- **Le secourisme du travail évolue**
- **Réduire les contraintes physiques et mentales**
- **Double action sur le bruit**
- **CRAM L-R / CCI, Partenaires pour prévenir les risques professionnels**
- **Crodarom : une conception de lieu de travail bien choisie**
- **Infos Pratiques**
- **Indicateurs de Dépistages des Risques psychosociaux ED6012**

Dans chaque édition, nous montrons des actions mises en œuvre par des entreprises régionales. La variété des thèmes abordés et les résultats obtenus mettent en exergue la volonté et la capacité des entreprises pour identifier, analyser et améliorer des situations de travail génératrices d'accidents, de maladies. Cette évolution constante dans la maîtrise de la gestion des risques professionnels est le résultat du travail de toute une chaîne : l'implication des personnels de l'entreprise en premier lieu mais aussi toutes les actions mises en place par les organismes et partenaires depuis plusieurs années qui vont de la formation à la conception. Cependant, la réalité des chiffres de ce premier trimestre nous rappelle qu'il ne faut pas relâcher nos efforts. 20 accidents mortels soit 30% de plus qu'en 2007 ont touché des salariés travaillant dans des activités diverses (bâtiment, transport, services,...).

Nos actions en entreprise doivent se renforcer et nous devons continuer notre déploiement pour toucher une population plus importante.

Une première signature sur la région d'une convention de partenariat avec la CCI de Lozère, s'inscrit dans une logique de partenaires " acteurs ". Elle permettra d'amplifier l'information, la formation, le conseil et l'accompagnement des entreprises dans la prise en compte de leurs risques professionnels.

Euvrons tous pour l'amélioration des conditions de travail et la diminution des accidents et maladies professionnelles.

Jean-Claude Reuzeau
Directeur

Le secourisme du travail évolue

Suite à la parution de la circulaire 53/2007 du 3 décembre dernier, des modifications techniques, administratives et organisationnelles ont été intégrées. Certaines de ces évolutions font suite à la modernisation de la formation des acteurs de la sécurité civile (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

Gestuelle

- ✗ suppression des points de compression et garrot
- ✗ surcompression sur un pansement compressif
- ✗ victime sur le ventre : retournement
- ✗ modification du rythme des compressions thoraciques
- ✗ intégration du Défibrillateur Automatique Externe (DSA ou DEA)



Administrative

De la souplesse ayant été apportée aux procédures administratives, aucune dérogation ne sera possible.

Pour les Moniteurs SST ?

Ce nouveau programme de formation est applicable sans délai.

En accord avec la Direction des Risques Professionnels, il n'a pas été envisagé de recycler les moniteurs : en effet il n'y a que des suppressions ou des simplifications de gestes dans certaines conduites à tenir.

Le seul ajout est la formation des SST à l'utilisation du DAE et implique que le moniteur dispose d'un DAE de formation.

Une formation spécifique des moniteurs à l'enseignement de l'utilisation de ce matériel n'a pas été prévue (INRS / CNAM 14 mars 2008).

En synthèse, depuis le 3 décembre 2007, tous les moniteurs actifs peuvent appliquer le nouveau programme et l'enseignement à l'utilisation du DAE sans être recyclés.

Tous les documents nécessaires à ce nouveau dispositif sont sur le site de l'INRS / se former / moniteur et instructeur SST (référentiel technique, programme de formation, etc...)

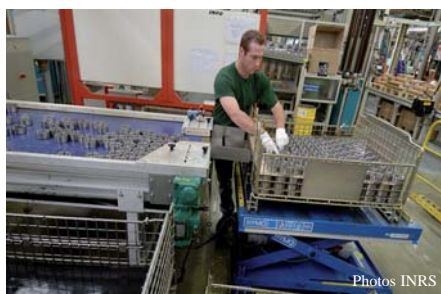
www.inrs.fr.

Contact : Joëlle Pacchiarini
☎ 04 67 12 95 29

Réduire les contraintes physiques et mentales

Rénover un poste chaque année, telle est l'ambition de l'entreprise SNR, fabricant de roulements pour l'industrie automobile à Alès (30), qui entend ainsi lutter contre la progression des TMS dans le métier. 70 000 pièces quittent l'usine chaque jour. Sur la base d'une grille d'analyse Renault, dont le groupe SNR est filiale, et des plaintes enregistrées par le médecin ou l'infirmière du travail, le métallurgiste a défini les priorités d'action sur ses îlots de fabrication. Poste après poste, il s'attèle à réduire les contraintes physiques tout en soulageant la charge mentale qui pèse sur les opérateurs. "Les plans sont validés par le CHSCT et les opérateurs participent aux ajustements à mettre en place en fonction de leur pratique", explique Jean-Marie Thomas, responsable sécurité de

l'usine. "S'il n'est pas possible de tout faire d'un coup, on peut s'assurer que ce qui est entrepris va donner lieu à une réalisation susceptible de réduire les contraintes physiques et mentales". Le "transfert glissé" a par exemple été généralisé sur l'ensemble des machines et évite de soulever les pièces.



Un roulement pèse en moyenne 1 kg. Au niveau des assembleurs, où un opérateur doit enlever et réinjecter des pièces dans

le circuit, la mise en place de tables à accumulation lui laisse une souplesse d'organisation et de régulation du débit. Des tables élévatoires permettent également au personnel de toujours travailler à hauteur. "Ce poste était à un niveau de contrainte "orange" sur le baromètre de l'entreprise", déclare Jean-Marie Thomas. SNR l'a repassé au vert. Récemment, la CRAM Languedoc-Roussillon a invité l'entreprise à partager son expérience au sein d'un groupe de travail TMS inter-entreprises dans le Gard. Sa démarche pourrait en effet faire des émules, d'autant que dans son dernier rapport annuel, le médecin de travail constate d'ores et déjà une diminution significative de la fatigue sur l'ensemble des postes.

Contact : Alexis Guilhot ☎ 04 67 12 95 46

Double action sur le bruit

A Bessan (Hérault), l'entreprise Ricard s'est lancée dans une démarche de



réduction des nuisances sonores en modifiant son procédé industriel et en luttant contre la propagation aérienne du bruit. Le poste de dépalettisation, point de départ de la ligne de production où quelques 70 000 bouteilles s'entrechoquent quotidiennement, vient d'être revu : tables et convoyeurs en inox remplacés par de l'acétal et régulation fine de la vitesse des bouteilles pour les déligner à la demande

en diminuant les chocs. A intervalle régulier, elles rentrent dans le circuit qui les mène à l'embouteillage. Les bouteilles sont nettoyées sur l'aviveuse, remplies par dépression au niveau de la tireuse puis suivent, via la capsuleuse et l'étiqueteuse, leur trajet jusqu'au conditionnement. "Au niveau de la salle d'embouteillage, nous avons préconisé la mise en place d'un plafond absorbant acoustique constitué de panneaux de 75 mm d'épaisseur pour réduire l'impact des sources lointaines sur les opérateurs" précise Xavier Bouisson, contrôleur de sécurité de la CRAM L-R. D'autres paramètres tels que la température et l'éclairage ont été pris dans le choix du matériel le plus adéquat. Pour traiter les sources de bruit proches sur les opérateurs, un travail sur la régulation, après remplissage des bouteilles, a été mené. Le groupe froid a été déplacé hors de l'usine et isolé (pièges à sons, murs microperforés). Les 15 personnes présentes en production sont équipées de protections auditives moulées. " Le bruit est un axe de travail continu. Tous les ans, des

relevés sont faits, des propositions et priorités avancées et ces projets sont détaillés en CHSCT ", affirme Jean-François Bertholon, responsable de production. " Les niveaux mesurés à côté du dépalettiseur sont de 79 dBA, soit 10 décibels de moins que précédemment,



depuis que la régulation a été affinée, atteste Xavier Bouisson. La CRAM a maintenant proposé à l'entreprise de venir repérer et quantifier les sources dans la salle d'embouteillage ".

Une illustration de l'efficacité d'une approche globale.

Contact : Jean-Louis Patry ☎ 04 67 12 95 80

CRAM L-R et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère, Partenaires pour prévenir les risques professionnels

Le 10 avril dernier a eu lieu la signature d'une convention de partenariat pour " Prévenir les risques professionnels " avec la CCI de la Lozère, en présence du Président Monsieur MARTINAZZO, du directeur général de la CCI Monsieur ATGER, et de Bernard BOUDON représentant la CRAM L-R accompagné de Monsieur GUIRAL, membre de la Commission Régionale de Prévention et de Monsieur MORIN, directeur du site CRODAROM à CHANAC.

La CCI et le Service Prévention de la CRAM ont mené des collaborations ciblées :

- ✗ Utiliser l'implantation locale des CCI pour relayer les messages de prévention des risques professionnels auprès des ressortissants des Chambres Consulaires
- ✗ Construire un programme d'actions annuel avec les Chambres de Commerce et d'Industrie de la région Languedoc-Roussillon.

Ce partenariat se traduira par des

manifestations organisées conjointement sur des thématiques communes de santé et de sécurité au travail.

La CCI de Narbonne sera la prochaine à établir un partenariat avec le service Prévention.

Une convention expérimentale qui est le terreau d'un réseau à construire entre le Département Prévention des AT/MP et les Chambres de Commerce et d'Industrie de la région Languedoc-Roussillon.

Contact : Sébastien Le Metayer
☎ 04 67 12 95 40

Crodarom : une conception de lieu de travail bien choisie

C'est sur un site de production de 38 salariés que Monsieur MORIN, directeur de site, et Madame MORIN, responsable hygiène sécurité et environnement ont accueilli la CCI48 et la CRAM le 10 avril dernier à Chanac.

L'entreprise est à la pointe de la technologie avec un dépôt de brevet sur l'extraction micro-ondes.

Filiale du groupe Croda basé en Angleterre, l'entreprise Crodarom SA est spécialisée dans l'extraction en grande quantité de principes actifs et odorants issus de plantes. La production des matières premières est destinée aux entreprises cosmétiques à raison de 20 % sur le marché national et 80 % pour l'international.

L'événement fut l'occasion pour les partenaires " préventeurs " de visiter le site de production et de découvrir les laboratoires d'essai et ateliers : extracteurs, distillateurs, évaporateurs, réacteurs et broyeurs.

Ne ratons pas l'occasion de rappeler que ces résultats s'obtiennent de préférence en faisant les bons choix dès la

conception des locaux et ateliers. En intégrant des baies vitrées à hauteur d'œil, des lanterneaux afin de diffuser la lumière dans les espaces centraux, ou



encore des vitres de séparation entre les différents laboratoires pour diffuser au plus loin la lumière naturelle, les locaux de travail ainsi conçus seront plus confortables à vivre et ...à travailler.

L'entreprise a par ailleurs obtenu la certification OHSAS 180001 pour son Système de Management de la Sécurité dans les différentes étapes de fabrication

des précieuses huiles odorantes.

Un exemple réussi de la prise en compte dès la conception des situations de travail.

Contact : Sébastien Le Metayer
☎ 04 67 12 95 40

Brèves

Risque routier à Guy de CHAULIAC

L'opération baptisée " Patte de velours " s'est déroulée une nouvelle fois le 29 avril dans le hall d'accueil de cet hôpital pour informer et sensibiliser le personnel soignant mais aussi les patients et les visiteurs sur le thème du risque routier. Plusieurs centaines de personnes ont ainsi pu visiter de nombreux stands dont celui de la CRAM, apprendre les gestes d'urgence, tester sa vision et ses réflexes, s'informer sur les dangers de la route... bref une journée appréciée de tous à renouveler

Contact : Guy Dumoulin ☎ 04 67 12 95 79
guy.dumoulin@cram-lr.fr

CHSCT et établissements classés SEVESO

Le 10 avril 2008, 70 participants, présidents et secrétaires de CHSCT, délégués du personnel, inspecteurs du travail et des installations classées, techniciens de prévention et médecin du travail ont assisté et ont participé à la deuxième journée d'échange. Les témoignages de qualité de deux entreprises, sur l'évolution des pratiques dans le cadre de l'évaluation du risque chimique pour l'une, les plans d'urgence et les plans de secours pour l'autre, nous ont permis d'assister à un véritable débat sur les rôles et règles de fonctionnement des CHSCT.

Contact : Alexis Guilhot ☎ 04 67 12 95 46

Les préventeurs d'entreprise se rassemblent le 8 avril 2008

70 préventeurs d'entreprise se sont rassemblés autour de 2 temps :

- découvrir l'actualité régionale en prévention des risques professionnels : Aid'Osoins 2009, bien-être au travail (BTP), recommandation aux maîtres d'ouvrages (T50), documentation, formation SST et secteur santé ;

- travailler sur des thèmes sélectionnés en 2007 : " Bruit et Vibrations " et " Cancers Professionnels "...

Pour 2009 : vos suggestions sont bienvenues.

Contact : Joëlle Pacchiarinni ☎ 04 67 12 95 98

INFOS PRATIQUES

Quelles informations et où les trouver ?

www.cram-lr.fr

Partie Prévention

- Les incitations financières

Dispositif d'incitation à l'investissement dans la prévention

* Le contrat de prévention lié à une convention nationale d'objectifs

* La campagne outils plus sûrs

- La Documentation

Les recommandations et documents techniques élaborés par la CRAM L-R

- La Formation

Les différents stages proposés par la CRAM L-R

Partie Tarification

Informations générales et contact personnalisé

www.inrs.fr

* Les nouveautés

* Les documents élaborés par l'INRS en texte intégral et téléchargeables gratuitement

* Les bases de données : fiches toxicologiques, tableaux des maladies professionnelles, organismes testeurs certifiés CACES ...

www.risquesprofessionnels.ameli.fr

* Les recommandations de la CNAMTS en texte intégral et téléchargeables

* La liste des CNO

* Les modalités et les imprimés de déclaration d'accidents du travail et de maladies professionnelles

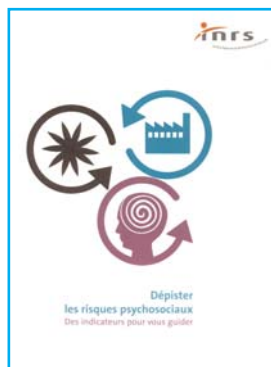
* La consultation du compte employeur en ligne

Contact : prevdoc@cram-lr.fr

Indicateurs de Dépistages Risques psychosociaux ED6012 : une attente de l'Etat et des partenaires sociaux ...

L'Etat, le patronat et les syndicats ont pointé la nécessité de se doter " d'indicateurs fiables et partagés " du stress et des risques psychosociaux au travail.

De son côté, avec l'appui du médecin du travail, le réseau CRAM / INRS a édité en décembre 2007 une brochure rassemblant des indicateurs de dépistage.



Un record absolu de téléchargements, 96 500 en janvier 2008, montre bien le défi à relever pour l'ensemble des acteurs de la prévention.

Les critères de sélection ? Pertinence des indicateurs, existence et disponibilité des données dans l'entreprise ...

Une formation " prévention du stress " propose de s'approprier ces indicateurs au sein d'une démarche adaptée.

Consultez notre programme sur le site www.cram-lr.fr ou appelez nous au 04 67 12 95 57

Contact : Joëlle Pacchiarinni ☎ 04 67 12 95 98

Premier salon SUDIBATP 2008 : La prévention des risques professionnels n'a pas été oubliée

Le 28 mars, une table ronde réunissant les représentants de la FFB, de la CAPEB, de l'UNICEM, de l'OPPBTB et de la CRAM-LR a donné lieu à une participation très dynamique de la salle à partir d'une présentation de la sinistralité nationale et régionale des industries du BTP et des matériaux de construction. Des thématiques de prévention très diverses ont ainsi pu être débattues parfois avec vigueur et conviction : Renforcement des actions de prévention au niveau des CFA - Constat de l'impact favorable de la prise en compte du risque routier dans notre région - Démarche collective et dynamique engagée par l'UNICEM - Prise en compte nécessaire de la prévention en amont des opérations, au niveau des Maîtres d'ouvrage et des équipes de conception - Interrogations sur la nécessité de procéder à l'évaluation des risques psychosociaux au niveau des entreprises et notamment des conducteurs de travaux du BTP placés de fait, en tension, au cœur du dispositif de prévention du chantier...

Contact : Patrice Velut ☎ 04 67 12 95 43